

somme de \$162,527,610.91 soit accordée à même le Fonds de revenu consolidé du Canada.

Résolution à rapporter.

La dite résolution est rapportée, lue la seconde fois et agréée, le comité des Voies et Moyens devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Sir Thomas White présente alors un Bill (No 181) Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1920, lequel est lu la première fois.

Du consentement de la Chambre, le dit bill est lu la seconde fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement et passé.

La Chambre s'ajourne alors à minuit jusqu'à lundi prochain à 11 a.m.

**EDGAR N. RHODES,**

*Orateur.*